

23 June 2017

Original: French

**Onzième Conférence des Nations Unies
sur la normalisation des noms géographiques**

New York, 8-17 août 2017

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

**Rapport sur les travaux du Groupe d'experts des Nations Unies pour
les noms géographiques, de ses divisions, de ses groupes de travail et
de ses équipes spéciales depuis la dixième Conférence**

Rapport de Division

Submitted by Division Afrique Centrale **

* E/CONF.105/1

** Préparé par Michel SIMEU KAMDEM, président de la Division Afrique Centrale, Cameroun

GROUPE D'EXPERTS DES NATIONS UNIES POUR LES NOMS GEOGRAPHIQUES

DIVISION DE L'AFRIQUE CENTRALE

GENUNG



AFRIQUE CENTRALE

RAPPORT DE DIVISION*

(POINT 6)

Yaoundé, mai 2017

* Préparé par Michel SIMEU KAMDEM, sodziwa@gmail.com président de la Division Afrique Centrale – Cameroun

RESUME

Le présent rapport produit dans la perspective de la Onzième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, est destiné à faire le point de la normalisation des noms de lieux dans la Division Afrique Centrale. Il met l'accent surtout sur les évolutions enregistrées depuis la dernière Conférence tenue à New York en 2012 et éclaire aussi sur la situation de quelques pays de la Division. En tout état de cause, malgré les difficultés d'intégration de l'ensemble des pays de la région, la Division Afrique Centrale se consolide petit à petit.

ABSTRACT

This report is to be presented at the 11th UNCSGN scheduled in New York this year. It is focused on the main achievements of the Africa central Division of the UNCSGN carried out since the 10th UNCSGN. Emphasis is also made on the situation of member countries. What could be noticed at this stage is that although the process of involving all the countries of the region is low, the AC Division is consolidating smoothly.

Introduction

La Division Afrique Centrale du "Groupe d'Experts des Nations Unies pour les Noms Géographiques" (GENUNG) a été créée en 2007, lors de la 9^e Conférence des Nations Unies pour les Noms Géographiques tenue à New York. Si elle a eu du mal à se mettre en place au lendemain de sa création, en raison des difficultés de contact avec les pays de la région, c'est l'atelier international de toponymie de 2010 qui lui donne ses véritables bases. Le présent rapport ne revient plus sur cet événement qui a déjà été largement présenté. Au contraire, il énumère, parmi les activités conduites depuis lors, celles qui se sont déroulées dans l'intersession, avec un zoom sur la situation de quelques pays, notamment le Tchad, la RCA, la RDC et le Cameroun.

1- Les activités conduites depuis la 10^e Conférence

Le rapport produit dans le cadre de la 10^e Conférence avait mis en évidence, au titre des réalisations de la Division Afrique Centrale, trois types d'activités :

- Celles prolongeant l'atelier de formation de 2010,
- Celles permettant de créer des synergies avec les pays membres,
- Celles montrant la participation de la Division aux réunions et travaux du GENUNG.

1.1 Les activités prolongeant l'atelier de formation de 2010

Au lendemain de l'atelier international de formation toponymique qui s'est tenu à Yaoundé du 22 au 27 novembre 2010, un certain nombre d'activités ont été conduites. Elles ont consisté entre autres à :

- Mettre à la disposition des points focaux ou des ambassades des pays de la Division représentés à Yaoundé, des brochures techniques d'information sur le GENUNG. Celles-ci comprenaient :
 - le rapport de l'atelier de Yaoundé et les recommandations,
 - la fiche d'information pays sur les autorités toponymiques,
 - le compte rendu des réunions internationales,
 - les brochures de promotion du GENUNG sur *l'Usage uniforme des noms de lieux* et sur *Les noms géographiques, clefs indispensables pour accéder à l'information à l'heure de la mondialisation et du numérique*.
- Rechercher des contacts dans les pays de la région Afrique centrale non représentés dans la Division, notamment le Gabon, la Guinée Equatoriale, la RCA, etc.
- Maintenir les contacts et échanges permanents avec les pays représentés dans la Division, notamment le Tchad et la RDC.

1.2 Les activités permettant de créer des synergies entre les Etats membres

Parallèlement aux activités visant à prolonger les effets de l'atelier international de Yaoundé, la Division a imaginé des actions pouvant rapprocher les différents pays de la région. Elle a notamment :

- Conçu, sur la base des enseignements tirés des travaux pratiques réalisés dans le cadre de l'atelier de Yaoundé, une méthodologie d'inventaire des noms de lieux pouvant permettre d'effectuer dans les différents pays de la division, un inventaire rapide des noms de lieux en se basant sur les cartes existantes (anciennes, nouvelles ou mises à jour).
- Initié une réflexion sur les spécificités de la toponymie urbaine en Afrique centrale. L'article rédigé sur la base de ces réflexions est en cours de publication.

1.3 Les activités illustrant la participation de la Division aux réunions et aux travaux du GENUNG.

Dans cette rubrique, la Division a pris part aux travaux de la 26e session du GENUNG en mai 2011 à Vienne où deux pays, le Cameroun et la République démocratique du Congo ont été représentés. Elle a également participé aux rencontres régionales sur la promotion de la normalisation des noms géographiques en Afrique. Ce fut le cas notamment de la réunion organisée par la CEA et le GENUNG au Botswana où un plan d'Action (GAP) avait été élaboré.

Ce fut le cas aussi de la réunion du comité national sud-africain sur la normalisation des noms géographiques.

1.4 Les orientations prises après la session de New York

Après la 10^e Conférence tenue à New York, les activités suivantes ont été déclinées :

- La poursuite de la recherche des contacts dans le pays non encore affiliés à la Division. Cette action a notamment permis d'identifier un point focal en RCA en la personne de Cyriaque-Rufin Nguimalet, enseignant à l'université de Bangui. Ce dernier a reçu quelques brochures d'information sur le GENUNG ;
- Le maintien des contacts avec le Tchad et la RDC ;
- La participation de la Division à quelques manifestations en relation avec les noms géographiques. A ce titre, le Vice Président Pax Mbuyi a pris part au 2^e séminaire sur la Télédétection du 16-20/11/2015 à Tokyo au Japon, le président a, pour sa part, pris part à la 28^e session du GENUNG qui s'est tenue à New York en avril 2014 et à la réunion du groupe de travail sur « les noms géographiques comme héritage culturel », du 7 au novembre 2014 à Séoul.
- Une plus grande implication du président de la Division Afrique centrale dans la Division francophone où, en sa qualité de vice président depuis la 28^e session, il est spécialement chargé de la production du bulletin d'information. A ce jour trois numéros sont parus sous sa direction, les numéros 8, 9 et 10.

2- Informations sur la situation de quelques pays

Au niveau des pays, des réunions de sensibilisation sur les noms géographiques et leur normalisation se sont tenues à N'Djamena, à Kinshasa et à Yaoundé.

2.1 République Démocratique du Congo

En RDC, en plus des investigations conduites sur les changements des noms de lieux en RDC, notamment par le Prof Mashini, les travaux préparatoires de l'organisation d'un atelier de lancement de la structure nationale de normalisation des noms géographiques, ont été interrompus. Les explications données par le point focal national laissent penser que la situation tient à l'existence de nombreuses contraintes sociopolitiques.

L'Institut Géographique du Congo a créé un laboratoire de toponymie pour générer tous les dossiers relatifs aux toponymes utilisés dans la cartographie dans le pays. Il a en outre développé un partenariat institutionnel dans le cadre de la vérification et de la validation des données toponymiques et topologiques des entités administratives de la RDC avec :

- ❖ L'Institut National de Statistique (INS) collaboration institutionnelle pour les activités de 2^e Recensement Général de la Population et Habitat (RGPH2) ;
- ❖ Bureau Central de Recensement (BCR) pour appuyer les activités de la cartographie censitaire pour le RGPH2;
- ❖ Ministère de l'intérieur et de la sécurité: validation des travaux de découpage des nouvelles provinces de la RDC;
- ❖ Assemblée Nationale et le SENAT pour valider les données sur les limites de découpage des nouvelles provinces;
- ❖ PNUD sur l'élaboration de l'Atlas énergétique de la RDC ;
- ❖ Le Ministère de l'Education, de la Culture, du Sport, de la Science et Technologie (MEXT) et l'Agence Aérospatiale de Japon (JAXA) pour un renforcement des capacités de deux cadres de l'Institut Géographique du Congo sur les applications de la Télédétection.

2.2 Tchad

Au Tchad, le point focal a organisé une série de réunions de sensibilisation sur la normalisation des noms géographiques, tant avec les responsables des ministères de l'administration territoriale, de la ville et du cadastre, qu'au niveau de l'université de N'Djamena. Les résultats ne laissent pas encore entrevoir jusqu'ici, de palpables avancées. L'affectation survenue entretemps du point focal à Biltine, à plus de 500 km de N'Djamena ne vient guère faciliter les choses.

2.3 République Centrafricaine

Dans ce pays meurtri par des instabilités politico-militaires, l'identification du point focal est toute récente. Bien que le contexte ne soit pas pour l'instant favorable, Cyriaque-Rufin Nguimalet s'est engagé à organiser dès que possible des réunions de sensibilisation sur les noms géographiques. En effet, pratiquement tout est à faire dans ce grand pays d'Afrique qui ne dispose ni de structure en charge de la gestion des noms de lieux, ni de glossaire, encore moins de base de données de noms géographiques.

2.4 Cameroun

2.4.1 Situation de la normalisation des noms géographiques au Cameroun

Contrairement à la plupart des pays d'Afrique, le Cameroun a, depuis 1968, à la faveur du décret n°68/DF/314 du 9 août 1968 et conformément aux résolutions I/4A (1967) et VIII/6 (2002) des 1^e et 8^e Conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, créé une commission nationale de Toponymie (CNT). Celle-ci avait pour mission d'étudier toutes les questions relatives aux noms géographiques de la République du

Cameroun et d'arrêter leur orthographe et leur prononciation, sous réserve de la compétence dévolue aux conseils municipaux en matière d'adoption de la dénomination des rues et places publiques.

Présidée par le Ministre chargé de l'administration territoriale et constituée de représentants d'un certain nombre d'administrations dont la recherche scientifique, la défense, le cadastre, la culture, le transport etc., cette commission n'a malheureusement jamais fonctionné. Une telle situation a lourdement pénalisé le Cameroun qui participe pourtant assidument aux travaux du GENUNG. Les conséquences sont nombreuses et se traduisent de diverses manières :

- les difficultés d'enracinement du processus de désignation des lieux ;
- la légèreté dans la désignation de certains lieux ;
- la subsistance des noms de lieux dupliqués ;
- la diversité des processus de désignation des noms géographiques ;
- la multitude d'intervenants sur les questions liées aux noms de lieux : les préoccupations relatives aux noms de lieux sont aujourd'hui traitées de manière informelle par des structures comme le Ministère de l'Administration Territoriale et la Décentralisation (MINATD), le Bureau Central de Recensement et d'Etude de la Population (BUCREP), l'Institut National de Cartographie (INC), l'Institut National des Statistiques (INS), les universités pour n'en citer que quelques unes. Aucune de ces institutions n'a suffisamment d'autorité pour dicter aux autres la conduite à tenir ;
- l'absence de travaux proprement dits de normalisation des noms géographiques, notamment la production d'un index toponymique, d'un lexique des noms de lieux, la collecte et le traitement des toponymes, la législation, les politiques et les procédures relatives à la toponymie, etc.

Une telle situation place aujourd'hui le Cameroun loin des pays qui ont accordé une attention particulière aux questions relatives aux noms de lieux et qui, comme le Burkina et la Tunisie, ont récemment remis sur pied leur commission de toponymie (2012 et 2013).

2.4.2 Les avancées dans le domaine de la normalisation des noms géographiques au Cameroun

Conscient de cette situation particulièrement préjudiciable à la promotion des noms géographiques au Cameroun, nous avons, sous la casquette de la Division Afrique Centrale, pris depuis quelques années certaines initiatives qui ont consisté à sensibiliser les décideurs politiques, mais aussi toutes les parties prenantes en matière des noms des lieux. Quelques

actions dignes d'intérêt ont pu voir le jour dans ce sens. On peut citer parmi les plus importantes :

- la requête du MINRESI en vue de la réactivation de la Commission nationale de Toponymie, qui jusqu'ici, ne connaît pas encore une issue favorable.

- la sensibilisation opérée dans un certain nombre d'administrations,
- l'organisation d'un atelier sous-régional de formation sur la normalisation des noms géographiques,

- la promotion des noms de lieux dans les universités,
- la mise en route et l'exécution d'un projet de création d'un fichier de localités,
- la participation aux rencontres régionales sur la promotion de la normalisation des noms géographiques en Afrique.

2.4.2.1 Requête du Minresi pour la réactivation du CNT

Le premier signal fort enregistré dans le domaine de la normalisation des noms géographiques au Cameroun se matérialise par la correspondance de Madame le Ministre de la recherche (MINRESI) adressée aux Secrétaires Généraux de la Présidence et des Services du Premier Ministre, visant à réactiver la Commission Nationale de Toponymie. Même si aucune suite officielle n'a encore été donnée à cette correspondance, les pouvoirs publics semblent avoir bien repris conscience de la nécessité d'un usage correct des noms de lieux. D'où la sensibilisation qui s'observe de plus en plus dans les administrations et autres institutions publiques.

2.4.2.2 Sensibilisation sur la normalisation des noms géographiques

Parmi les preuves de l'engagement pour l'instant informel du gouvernement camerounais dans la sensibilisation sur l'usage correct des noms de lieux, on peut citer l'effervescence qui s'observe dans les états-majors des communes urbaines pour arrêter une nomenclature officielle des espaces publics et des rues. Cette sensibilisation ne s'est pas limitée aux collectivités territoriales décentralisées. Elle a touché d'autres structures comme le MINATD, le Ministère de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire (MINEPAT), l'INS, le Fonds intercommunal (FEICOM), etc. A l'université, cette sensibilisation a débouché sur la réalisation d'un certain nombre de mémoires de Master sur les noms de lieux. A titre d'exemple, nous citerons celle que nous avons eu l'occasion de superviser à l'université de Douala en 2012, sur le thème " Urbanisation et nomenclature des places urbaines au Cameroun : cas du quartier Bepanda à Douala". On peut aussi citer le mémoire de DIPES II de l'Ecole normale supérieure de Yaoundé sur « Repères toponymiques et évolution de la

biodiversité à Yaoundé : apports de la géohistoire » (2014). A cela il faut ajouter quelques articles scientifiques.

2.4.2.3 Atelier de formation sur la normalisation des noms géographiques

Cet atelier est convoqué ici simplement pour mémoire, le rapport ayant déjà fait l'objet de présentation. Organisé en 2010 par l'Institut National de Cartographie (INC) avec le partenariat du "Groupe d'Experts ", il a eu le mérite de structurer la Division Afrique Centrale, fraîchement créée. C'est de la sorte que la Division dispose d'un poste de vice président et de points focaux au niveau des pays de la région.

2.4.2.4 Création d'un fichier de localités a l'INC

L'atelier de concertation et de lancement du projet de Fichier de localités tenu à Yaoundé les 7 et 8 avril 2011, a jeté les bases de la création du projet portant le même nom par l'Institut national de cartographie. En effet, après concertation avec d'autres administrations plus ou moins impliquées dans la gestion des noms de lieux, ce projet a vu le jour. Il s'appuie sur la définition consensuelle de la localité faite lors de cet atelier, à savoir *un espace géographique de base, habité ou non, avec des limites plus ou moins précises, sur laquelle s'exerce une autorité publique (Chefferie de 3ème degré reconnue par l'administration)*. Actuellement deux régions, le Sud et l'Extrême-Nord ont été couvertes. La collecte des données toponymiques sur le terrain devra progressivement couvrir toute l'étendue du territoire national.

2.4.2.5 Participation aux rencontres régionales de promotion de la normalisation des noms géographiques

Nous avons, en tant que membre du groupe d'expert des Nations Unies pour la normalisation des noms géographiques, pris part à des rencontres sur la promotion de la normalisation des noms géographiques en Afrique. Ce fut le cas notamment de la réunion organisée par la CEA et le GENUNG au Botswana en 2011, où un plan d'Action avait été élaboré. Ce fut le cas aussi de la réunion du comité national sud-africain sur la normalisation des noms géographiques en 2012. Hors de l'Afrique, j'ai participé aux réunions de la 26e et 28e session du GENUNG qui se sont tenus respectivement à Vienne et à New York. De nombreux enseignements peuvent être tirés de ces rencontres pour le Cameroun. Pour clore ce chapitre, j'ai participé aux travaux du groupe de travail sur les noms géographiques comme héritage culturel qui se sont tenus à Séoul les 7 et 9 novembre 2014. La contribution adressée

à cet atelier sous le thème « *One mountain, two geographical names, the endless dispute between the Batcha and Bachingou (West Cameroon)* », est parue dans les actes publiés par le Kyung Hee University Press en 2015.

2.4.2.6 Autres activités

Parmi les autres activités, l'on citera essentiellement des projets :

- le projet d'extension de la sensibilisation sur les noms géographiques dans les huit universités d'Etat que compte le Cameroun,
- le projet d'ouvrage collectif sur les noms de lieux au Cameroun.

Bien que les défis en matière de normalisation des noms géographiques soient importants dans un pays comme le Cameroun qui très tôt créa une commission de toponymie, les actions engagées ou encouragées par les pouvoirs publics dans ce domaine restent bien timides. Doit-on y voir les contraintes socio-sécuritaires qui plombent l'ensemble de la région aujourd'hui et qui ne permettent guère d'envisager avec optimisme le futur proche? En tout état de cause, les petites contributions et initiatives relevées ici et là, finiront bien, comme au Burkina et en Tunisie, par conduire à la remise en place d'une autorité en charge des noms géographiques. La richesse culturelle du Cameroun, ses grandes potentialités intellectuelles, mais surtout les problèmes que pose la gestion des toponymes dans un contexte extrêmement multilingue (plus de 250 langues) militent en ce sens.

* * * *

En guise de conclusion, on peut relever que bien que les défis en tout genre soient nombreux, bien que l'Afrique Centrale compte en son sein des pays qui n'ont jamais assisté à aucune session du GENUNG, la Division a l'ambition de corriger cet état de choses. Jusqu'ici les tentatives de prise de contact avec les responsables des questions toponymiques dans les pays de la sous région pour mettre en place les structures de la Division et en organiser le fonctionnement ont été peu fructueuses. Néanmoins, la Division poursuit la recherche de relais fiables dans d'autres pays pour mieux faire connaître ses activités. Lorsque des contacts stables seront établis, elle mettra en route des projets nationaux à vocation régionale, à l'instar de l'élaboration d'un glossaire toponymique de l'Afrique Centrale.

Fait à Yaoundé, le 8 Mai 2017

Michel SIMEU KAMDEM
Président de la Division Afrique Centrale du GENUNG